



CONSEIL GENERAL

1149 BEROLLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU 15 MARS 2016  
DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE BEROLLE**

- Vu le préavis municipal no 01/2016 de la Commune de Berolle adopté dans sa séance du 22 février 2016 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement pour la rénovation du système de télégestion du réseau d'eau Ballens, Berolle et Mollens (BBM eau) et la modification de la chambre de pompage de la Verrière,
- entendu le rapport du 9 mars 2016 de la commission qui a statué sur ce point,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

l'assemblée du conseil général de Berolle vote à mains levées et décide

- d'autoriser la municipalité de Berolle, en collaboration avec les communes de Ballens et Mollens, à faire installer un système de télégestion du réseau d'eau du BBM d'un montant total de Fr. 270'000.- comprenant le raccordement inter-réseau (pompage de la Verrière),
- d'octroyer le crédit d'investissement de Fr. 90'000.- représentant 1/3 de la somme totale du coût d'achat dudit système. Cet investissement sera financé par la trésorerie communale ou le cas échéant par un emprunt,
- d'amortir ces travaux par le fonds de réserve figurant au bilan rubrique 92820.

Berolle, le 16 mars 2016

Le président

La secrétaire

Thierry Hirschi

Fabienne Borlat